



Mairie : 5 place de la Foucaudière, SAINT-SAUVEUR
86100 SENILLÉ SAINT-SAUVEUR
Tél. 05 49 23 03 77 • Mél : mairie@senille-st-sauveur.fr

Mairie Annexe : 2 place de la Mairie, SENILLÉ
86100 SENILLÉ SAINT-SAUVEUR
Tél : 05 49 93 65 14 • Mél : mairie-annexe@senille-st-sauveur.fr



Espace vert du Lavoir



Les enfants de « La Récré » pendant les vacances de printemps !

Le mot du maire	page 1
Les finances communales	pages 2 à 4
Marchés, commerces et animations	page 5
Les investissements 2021	pages 6 et 7
La vie communale	pages 8 et 9
La vie scolaire	pages 10 et 11
Infos diverses	page 12

Éditorial

Nous arrivons déjà à la mi-année 2022 avec ce numéro 16 du « Au fil du Chaudet » !

Après une première partie d'année marquée par une nouvelle augmentation des cas Covid, nous sommes aujourd'hui dans une situation en nette amélioration pour l'instant. Les graves problèmes sanitaires semblent donc maîtrisés, même s'il faut rester vigilant.

Par contre, la situation internationale est très préoccupante avec l'entrée en guerre de la Russie contre l'Ukraine avec des actes et des images dont la violence dépasse l'entendement. Avec cette invasion, la guerre est à notre porte...

Cette crise a aussi des conséquences sur l'économie mondiale, européenne et nationale, avec notamment la flambée des prix des matières premières et les difficultés d'approvisionnement qui nous affectent tous et toutes dans notre quotidien.

Dans ce contexte très instable, nous avons construit en début d'année 2022 un budget raisonnable tenant compte des incertitudes que l'on connaissait alors. Les dépenses de fonctionnement sont prévues à la hausse pour l'ensemble des approvisionnements et de l'énergie, comme dans les ménages.

En investissement, nous avons programmé des travaux d'amélioration de la voirie et des bâtiments (isolation, économie d'énergie...) avec précaution pour ne pas dégrader nos finances. Cette politique volontariste permettra d'entretenir et d'améliorer notre patrimoine, ainsi que de renouveler le matériel d'entretien tout en restant dans les limites de nos possibilités financières.

En ce qui concerne notre vie sociale, nous attendons pour cet été le retour des animations programmées pour que le « bien vivre ensemble » revienne. Les situations anxiogènes évoquées ci-dessus nous imposent plus que jamais des moments de convivialité partagée.

Enfin, du point de vue de la météo, si la chaleur et le soleil sont bien agréables, la situation est très inquiétante au niveau de la pluviométrie et des ressources en eau disponibles.

Soyons donc tous raisonnables et responsables !

Bel été à tous !

Le maire : G. PÉROCHON
Le maire-délégué : D. MARTIN



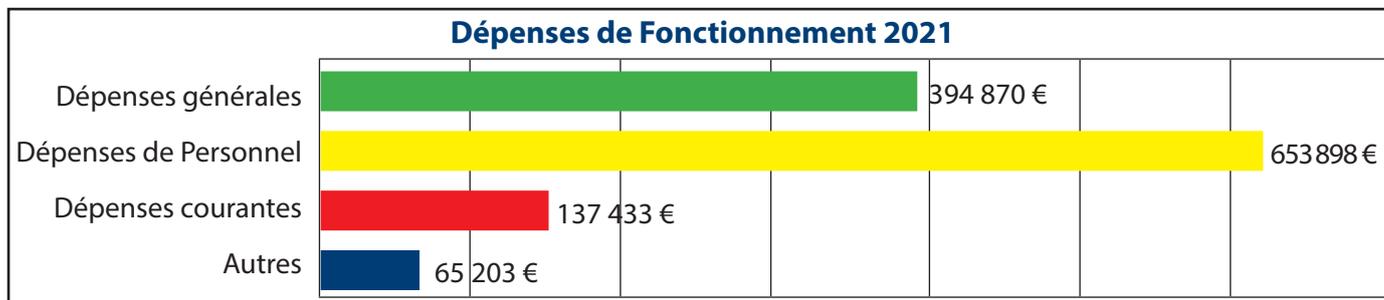


Finances 2021

Établi par notre service comptable et validé par la Trésorerie, le compte de résultat (compte administratif) 2021 a été adopté, à l'unanimité, le 24 février 2022 par le conseil municipal.

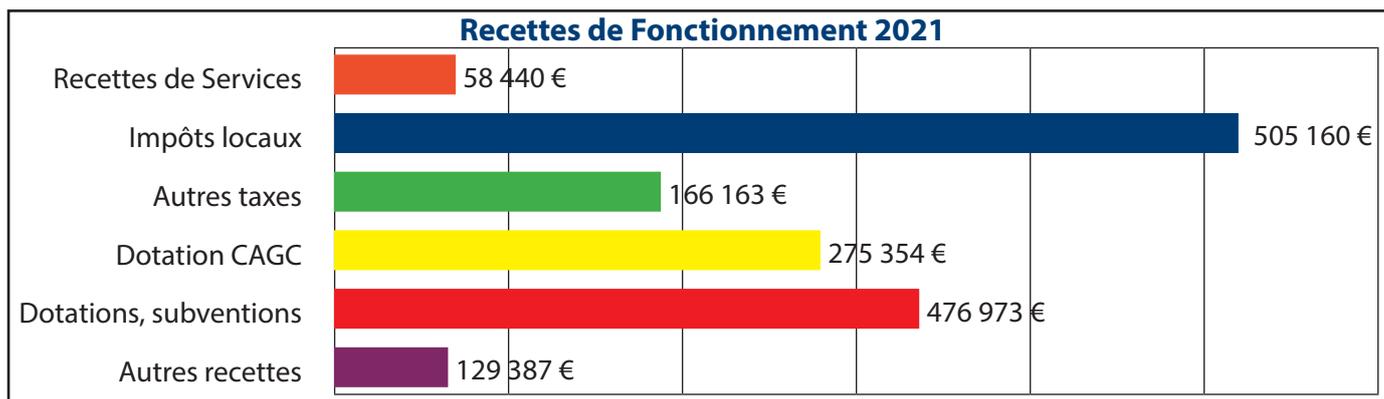
Les Dépenses de fonctionnement :

Pour la section de fonctionnement, les dépenses nettes s'élèvent à 1 251 404 € en 2021, en augmentation de 5,1 % par rapport à 2020 (1 190 714 €). Elles sont réparties comme suit :



- **Les dépenses générales** sont constituées de l'ensemble des achats et fournitures de fonctionnement courant : fluides, alimentation, fournitures, entretien, assurances, etc... Elles représentent 32 % de nos dépenses. Ce poste est bien maîtrisé malgré des approvisionnements dont les prix ont sensiblement augmenté en cours d'exercice. 2022 s'annonce beaucoup plus difficile...
- **Les dépenses nettes de personnel** s'élèvent à 653 898 € soit 52 % de nos dépenses de fonctionnement. Les 22 agents travaillant dans les différents services représentent 16 équivalents temps plein (ETP). C'est le poste principal des dépenses de fonctionnement. Les services aux administrés sont :
 - Les services des mairies qui assurent les fonctions administratives de la mairie et de la mairie annexe pour répondre aux demandes des administrés et gérer les tâches administratives (4 ETP)
 - Les services d'entretien des bâtiments, de la voirie et des espaces verts qui sont assurés par nos agents techniques (4 ETP)
 - Le secteur Enfance-Jeunesse, animé par le coordonnateur, avec les services scolaires de nos 2 écoles, maternelle à Senillé et élémentaire à St-Sauveur, avec 2 ATSEM et les services des cantines, d'accueil et de garderie. (6 ETP)
 - Le centre de loisirs pour les activités extrascolaires, du mercredi et des vacances qui représente 1 ETP mis à disposition de l'association « La Récré ».
 - L'animatrice des bibliothèques qui représente 0,8 ETP.
 - L'agence postale, pris en charge par La Poste, qui emploie un agent à mi-temps (0,5 ETP)
- **Les dépenses de gestion courantes**, 137 433 €, sont principalement constituées des indemnités, cotisations sociales et frais de mission, du service incendie (SDIS) et des subventions aux associations auxquelles 12 131 € ont été allouées en 2021, ce qui est quasiment identique aux subventions 2020.
- Enfin, la commune de Senillé St-Sauveur est peu endettée, avec des **frais financiers** annuels de 5 085 €, sur le bâtiment socio-culturel et un tracteur. Ce faible endettement, en fin de remboursement pour le tracteur (dernière annuité en 2021) et le centre socio-culturel (dernière annuité en 2026), nous a permis de financer la rénovation complète du restaurant-gîte de la place de la Foucaudière avec un nouvel emprunt de 300 000 €.
- Les amortissements du matériel et des installations s'élèvent à 48 406 €.

Les recettes de fonctionnement de l'exercice 2021 s'élèvent à 1 611 477 €.





- Les recettes des services et ventes (cantine, locations de salles...) sont de 58 440 €,
- Les impôts locaux perçus (TFB et TFNB) représentent 505 160 €, soit 31,3 % des recettes.

Les taux communaux des impôts locaux ont été maintenus sans augmentation en 2021. Ils seront reconduits en 2022, à nouveau sans augmentation de la part communale.

Impôts locaux Senillé St-Sauveur 2022	
Taxe communale sur le Foncier Bâti (TFB)	15,33 % ⁽¹⁾
Taxe sur le Foncier non-Bâti (TFNB)	37,30 %

- Les fonds de péréquation et taxes sur les installations s'élèvent à 166 163 €,
- Les taxes et compensations de l'intercommunalité (CACG : Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut) constituent la 3^e ressource de fonctionnement avec 275 354 €,
- Les dotations et subventions de l'État se sont élevées en 2021 à 476 973 €,
- Enfin, des recettes diverses complètent le fonctionnement à hauteur de 129 387 €.

La section de fonctionnement dégage donc un excédent de 360 072 € qui permet de financer les investissements. Cet excédent est complété par le report des excédents antérieurs.

(1) Ce taux est complété, à hauteur de 17,62 %, par un reversement du département destiné à compenser la suppression de la Taxe d'Habitation.

Section d'investissement :

Nous avons consacré 1 034 108 € aux investissements en 2021, soit le double qu'en 2020. Cela s'explique par le projet du restaurant-gîte, qui a lui seul représente près de 700 000 € payés en 2021 sur un budget de 1,2 M€ TTC.

Voirie et aménagements		188 322 €						
Bâtiments		33 624 €						
Aquisition maison		46 600 €						
Cimetières		6 600 €						
Matériel		64 300 €						
Commerce		694 660 €						

- Les travaux de voirie et aménagements ont été réalisés pour un montant de **188 322 €**. En voirie, ont été rénovés près de 3 km de routes et chemins communaux : St-Hilaire, pont des Halles, la Vergnaie, les Groies, la Nozillière et la Fronsallière. En aménagements, plusieurs jeux et équipements sportifs ont été installés sur la place Vaudreching.
- Les bâtiments communaux ont été entretenus et rénovés pour **33 624 €** : électricité et peinture du logement loué au cabinet d'infirmières, remise en état du dépôt de pain, rénovation des ventilations de l'école élémentaire et changement des ampoules par des leds moins énergivores.
- Enfin l'acquisition de la maison du 1 rue de l'Église, attenante au restaurant et nécessaire pour les travaux, a été réalisée pour **46 601 €**. La rénovation complète de ce bâtiment sera réalisée dans les années à venir.
- Afin de respecter la législation sur les traitements phytosanitaires, les 2 cimetières ont été végétalisés et seront désormais entretenus comme des espaces verts (**6 600 €**).
- L'acquisition de matériel, outillages et équipements s'élève à **64 300 €** avec principalement l'acquisition d'une tondeuse professionnelle autoportée pour 41 400 €.
- Enfin, les travaux sur les bâtiments du restaurant et du gîte de la place de la Foucaudière ont représenté en 2021, **694 660 €** sur un budget global de 1 244 554 €.

C'est donc un total de 1 034 108 € qui a été investi par la commune en 2021.

En recettes d'investissement, notre autofinancement a été complété par le remboursement de TVA 2020 (FCTVA) pour **124 533 €** et des subventions pour **24 500 €**.

Les travaux du restaurant-gîte ont été **autofinancés à hauteur de 400 000 €** par les excédents cumulés des exercices antérieurs, complétés par un emprunt de **300 000 €** à 0,48% sur 10 ans, ce qui est très avantageux.

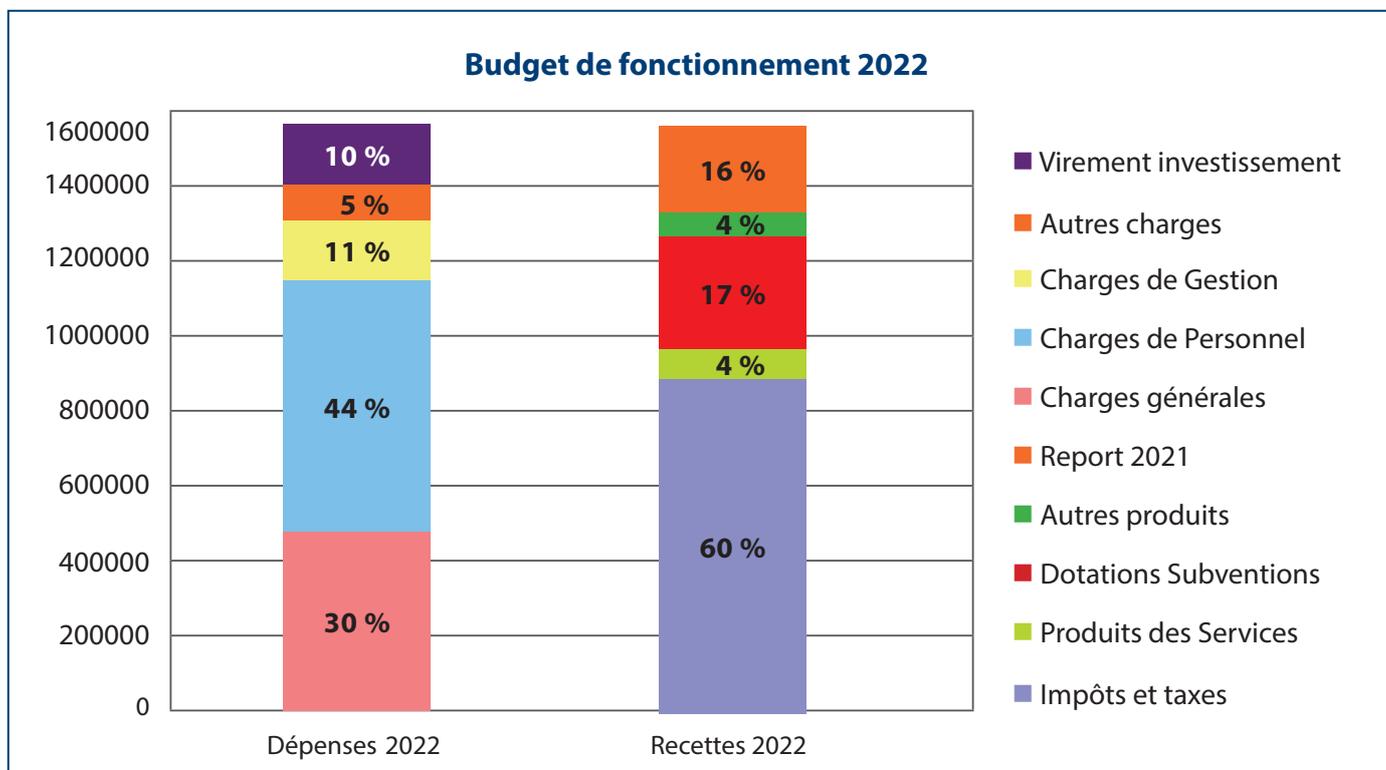
Plusieurs dossiers de demande de subvention ont été déposés (Agglo, Département, Région, État et Europe) et seront arbitrés courant 2022. Ces subventions demandées représentent un montant de plus de 500 000 €.

Budget 2022

Le budget 2022 a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal le 24 février 2022.

Budget de fonctionnement :

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 1 550 319 €.



La maîtrise de ce budget de fonctionnement prévoit de virer à la section d'investissement 156 183 € afin de financer les travaux 2022.

Section investissement :

Les dépenses d'investissements seront consacrées en 2022 pour :

- **La voirie**, (132 000 €) afin de poursuivre l'entretien de la voirie communale. Ce poste est en diminution pour l'année 2022 afin de ne pas dégrader le budget mais permettra de réaliser les travaux essentiels sur les chemins ruraux et la voirie communale.
- **Les bâtiments communaux et divers aménagements** (229 541 €) avec un programme d'économie d'énergie à l'école élémentaire (changement des fenêtres), installation d'alarmes dans les écoles (incendie et intrusion), reconstruction d'un mur de soutènement place de l'Église de Senillé, divers aménagements dans le gîte et à la salle du Berry. Nous poursuivrons de plus l'installation d'une piste de skate ainsi que de plusieurs jeux pour les enfants.
- **Les cimetières** (28 850 €) avec la numérisation de l'ensemble des données relatives à nos 2 cimetières : relevé topographique de chaque concession par drone, intégration de toutes les données dans un logiciel qui permettra de conserver et d'accéder à toutes les informations en sécurité. De plus, divers travaux d'aménagement sont prévus : banc, fontaine, grillage...
- En ce qui concerne **le matériel**, plusieurs remplacements de petit matériel sont prévus : épandeur d'engrais pour les stades, débroussailleur à fil... Nous envisageons également le remplacement du tracteur-épareuse, financé par un emprunt à moyen terme. Cet investissement est conditionné aux possibilités de livraison, très aléatoires dans la situation actuelle (avril 2022).
Le remplacement du photocopieur de l'école élémentaire a été effectué ainsi que le changement de plusieurs ordinateurs (secrétariat Senillé, école maternelle...).
- **La réhabilitation du commerce-restaurant** s'est terminée en avril 2022. Les bâtiments sont rénovés et offrent un bel aspect qui met en valeur le patrimoine. Nos efforts sont à ce jour orientés vers la recherche d'un restaurateur.

Les travaux et aménagements 2022

Cette année encore, les projets et les travaux sont nombreux !

Réalisés depuis le début de l'année, les travaux du commerce de St-Sauveur sont terminés, le cimetière de Senillé a été réaménagé avec l'installation d'un pare-vue et d'un banc au Jardin du Souvenir.

Le fleurissement de printemps a été réalisé par nos agents.

Pour les équipements plus importants, signalons l'éclairage solaire de la route des Petits Prés.

La rénovation de l'éclairage du stade C. Arnault est programmée (48 000 €).

Pour la voirie, les travaux ont commencé avec le carrefour de la route Targé-Oyré, la Grange Neuve, la route de Mairé et la route de la Gravelle à Balange. Il est également prévu de rénover la route de l'Espérance et la route du Paradis (budget 70 000 €).

La 1^{ère} tranche du projet de piste de skate board installée stade Paul Baron va se réaliser (20 500 €) ainsi que divers jeux enfants et ados (9 000 €).

En ce qui concerne les bâtiments, le changement des huisseries de l'école élémentaire se poursuit (110 000 €), ainsi que celui des portes de l'école maternelle (10 700 €).

Les volets et fenêtres de la salle Vaudreching vont être également repeints (4 600 €).

C'est au total près de 250 000 € qui seront investis cette année pour entretenir et aménager notre cadre de vie !



Éclairage solaire route des Petits Prés



Pare-vue du cimetière de Senillé



Réfection de chemins



Travaux de voirie route Targé - Oyré

La renaissance du commerce de la place de la Foucaudière

La réhabilitation du commerce s'achève avec la réception des travaux qui a eu lieu le mercredi 20 avril 2022.

L'ensemble se compose de 3 entités :

- **Le restaurant** avec 2 salles et une cuisine qui seront équipées et meublées par le porteur de projet. L'esplanade au pied de l'église pourra être utilisée pour d'éventuelles manifestations.
- **L'appartement** du 1^{er} étage, au-dessus du restaurant : le souhait de la municipalité étant de le proposer au porteur de projet, pour son installation personnelle. Dans cette habitation, la cuisine est équipée et le reste est à meubler, comme dans une location traditionnelle.
- **Le gîte de tourisme**, qui est en cours d'aménagement. Il sera entièrement meublé par les soins de la municipalité, afin d'être proposé pour des locations de courtes durées.

La phase actuelle de travail concerne la recherche d'un porteur de projet prenant dans sa globalité les 3 entités, le gîte assurant une source complémentaire de revenus. Nous souhaitons rencontrer un cuisinier désireux de proposer une cuisine « bistrannique », mettant en valeur les produits de nos producteurs locaux.

Une matinée portes-ouvertes sera organisée en juin pour permettre à tous de découvrir cette belle réalisation. De plus amples informations vous seront communiquées par Citykomi et le site Internet.



Matinée citoyenne

C'est le 5 mars 2022 que s'est déroulée la matinée citoyenne organisée par Alain Gaillard. Plus de 35 personnes ont répondu présentes, dont plusieurs membres du conseil municipal des Jeunes. 5 équipes ont parcouru les chemins de la commune afin d'actualiser et de repeindre le balisage mais aussi de ramasser les déchets.

Cette demi-journée reste un moment privilégié pour resserrer les liens entre les habitants, toutes générations confondues. Pour terminer cette matinée dans la convivialité et la bonne humeur, tous les participants se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité.

Le conseil municipal est heureux de cette réussite et tient à remercier l'ensemble des volontaires pour leur implication.



Une équipe sur le départ...



Rappel des consignes par G. Pérochon



Les animations de l'été 2022 !

Notre commune retrouve avec plaisir ses animations de l'été, en complément de celles organisées par les associations.

Le dîner gourmand du 24 juin vous accueillera pour une soirée d'été organisée conjointement par la municipalité et le Comité d'animation. Sous les barnums installés devant la mairie, vous pourrez déguster les plats préparés par nos producteurs tout en appréciant l'animation musicale assurée par le groupe Blues Rock « Back On The Road ».

Le 20 juillet, pour la première fois, la commune participera au programme « De cours en jardins » organisé avec Grand Châtellerault. Dans le cadre d'une propriété privée ouverte gracieusement par ses propriétaires, le groupe « Antoine Hervier trio » offrira un concert qui sera suivi d'un pot. Renseignements et réservations obligatoires sur le site ici-lete.grand-chatellerault.fr

Puis le 5 août, première encore avec une « Ballade au coucher du soleil », dans le cadre des animations de Grand Châtellerault. Renseignements et réservations obligatoires sur le site ici-lete.grand-chatellerault.fr

Concours des maisons fleuries

Comme chaque année, la municipalité organise le concours des maisons fleuries pour l'année 2022. Inscriptions avant le 17 juin 2022.



Les Brèves...

Arrivée Kiné

Après l'installation d'une orthophoniste et de 2 infirmières, la commune se félicite d'accueillir une kinésithérapeute-osthépate dans une partie des locaux du presbytère.

Boite à pain Senillé

Après la réouverture du dépôt de pain de St-Sauveur, le territoire de Senillé accueille, place Palousier, un distributeur automatique.



Départ d'Isabelle

Un moment sympathique de partage pour le départ d'Isabelle HALLOUIN vers de nouveaux horizons professionnels. Bon vent à toi, Isabelle !



La grande et la petite histoire de la commune

A la demande de personnes soucieuses de ne pas oublier notre passé, une 1ère réunion a eu lieu à la mairie de Senillé St-Sauveur le jeudi 17 février à 17h30.

Étaient présents : MM. Gérard Pérochon, Dominique Martin, Jacques Dufour (de la société des sciences de Châtellerault), Vincent Butruille, Michel Dutartre et M^{mes} Colette Batard, Françoise Neveu et Régina Roy.

La commune souhaite recueillir un maximum d'informations et toutes les personnes en mesure de nous transmettre des documents, souvenirs, photos, anecdotes seront les bienvenues.

Ces témoignages du passé de la commune seront répertoriés. Quelques documents ont déjà été enregistrés à la bibliothèque de St-Sauveur.

Bien sûr nous ne gardons pas les originaux, ils seront scannés à la mairie et remis à leurs propriétaires.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact à l'adresse suivante : bibliotheque-stsauveur@orange.fr Tél. 05 49 93 29 54

Pour assister aux réunions n'hésitez pas à vous faire connaître : mairie@senille-st-sauveur.fr mairie-annexe@senille-st-sauveur.fr

Tél. 05 49 23 03 77

Tél. 05 49 93 65 14



Fête de la St-Blaise. Président M. Raymond Vaucelle



Rénovation du clocher et pose du coq...
29 mai 1972

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)



Remise des prix
des maisons décorées pour Noël

" Comme mentionné dans notre dernier article, nous avons participé à la journée citoyenne du 5 mars.

Nous avons pu faire de nouvelles connaissances et découvrir des chemins que nous ne connaissions pas. Nous sommes partants pour participer à une prochaine journée citoyenne !

Prenons soin de notre commune TOUS ENSEMBLE.

Lors des fêtes de fin d'année, nous avons été plusieurs à remarquer les belles décorations extérieures qui égayaient notre commune. Nous avons pris des photos et organisé, entre nous, un concours des plus belles maisons décorées. Le 25 mars, nous sommes allés porter un lot aux 6 heureux gagnants : MM. Hennequin et Beauchaine, M^{mes} Blanchard et François, M. et M^{me} Epin et M. et M^{me} Gaillard.

Fin 2022, nous comptons renouveler ce concours et vous invitons, dès maintenant, à vous inscrire auprès de nos mairies.

Nos projets avancent petit à petit : réflexion sur un logo pour le CMJ, le skatepark, une piste de vélo-cross, un complément d'aménagement de la place Vaudreching, des structures ou jeux pour la cour de l'école élémentaire, une boum pour rassembler les jeunes, le recueil d'informations pour l'histoire de notre commune...

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des idées à partager !" cmj.senille.st.sauveur@gmail.com

Le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)



Réunion publique de présentation du dispositif "Participation Citoyenne" à la salle du Berry le 26 avril. Une cinquantaine d'habitants de la commune ont suivi avec attention la présentation de ce dispositif par la Gendarmerie.

Celui-ci vise à resserrer les liens entre les citoyens et les forces de l'ordre pour prévenir d'éventuels actes malveillants.

Les personnes qui souhaitent participer à ce dispositif en devenant "Référénts" sont invités à se faire connaître dans une des deux mairies.



Actualités de nos bibliothèques

Avec l'allègement des contraintes sanitaires, le pass vaccinal et le port du masque ne sont plus obligatoires pour l'accès aux bibliothèques de la commune de Senillé Saint-Sauveur, nous vous attendons nombreux pour partager le plaisir de la lecture. Venez découvrir les nouvelles collections.

Nous vous accueillons aux horaires suivants :

Senillé	Saint-Sauveur
Mardi 15h30 – 17h30	Mercredi 10h - 12h / 16h - 18h
	Vendredi 16h – 18h
Samedi 9h30 - 11h30	Samedi 10h - 12h

◆ **Pour les écoles :**

Les bibliothèques reçoivent les enfants des écoles une fois par période (toutes les six semaines), les élèves empruntent un livre et des activités sont proposées en lien avec les livres et la lecture. Les matins des 16 et 17 juin, M. Dufour (de la Société des Sciences de Châtelleraut) présentera le fonctionnement du cadran solaire à toutes les classes de l'école de St-Sauveur puis les enfants découvriront les cadrans de la commune près de l'église. Les 18 et 21 mai, la bibliothèque de St-Sauveur a participé à la fête du jeu organisée par la ludothèque du Grand Châtelleraut. Les enfants de l'école ont été accueillis dans le cadre des accueils classes le jeudi 19 et le vendredi 20 mai, et ont découvert et joué avec les jeux proposés. Ils pourront revenir en famille pendant les horaires d'ouverture de la bibliothèque.

◆ **Pour le centre de loisirs :**

Pendant les vacances scolaires, les enfants du centre viennent écouter des contes, des histoires et participer à des animations proposées par Régina.

◆ **Pour tous les publics :**

le mercredi 4 mai, la LPO ligue de protection des

oiseaux a organisé une animation autour « des mal-aimés mal connus de la nature ».

◆ **Animations pour les enfants de moins de 3 ans :**

En mars deux animations ont été proposées :

- Atelier bébés-lecteurs avec le Relais petite enfance « Justin le petit lapin » le jeudi 31 mars.
- Histoires à Petits Sons « Bateau sur l'eau » le 30 mars avec le conservatoire de Châtelleraut pour les enfants de moins de 3 ans de la commune et leur famille.

◆ **Groupe de lecteurs :**

La ville de Cognac organise un prix des lecteurs, cette année, des auteurs portugais sont à l'honneur. Si vous êtes intéressés pour participer à ce prix, vous pouvez vous inscrire à la bibliothèque et faire partie d'un groupe de lecteurs. Quatre livres sont proposés à la lecture. Le groupe de lecteurs se réunit et élit son livre préféré.

◆ **Ressources numériques :**

La bibliothèque départementale propose gratuitement sur simple inscription à la bibliothèque de St-Sauveur un accès à la plateforme « Lire en Vienne » (e-books, presses, musiques et films).

Vacances d'été Fermeture des bibliothèques de Senillé Saint-Sauveur	Senillé	Saint-Sauveur
	Du jeudi 4 août au lundi 29 août réouverture au public mardi 30 août	Du jeudi 04 août au jeudi 25 août réouverture au public vendredi 26 août

Ateliers avec le centre de Loisirs - février 2022



Avec le conservatoire de musique de Châtelleraut.
Histoires à petits sons - mercredi 30 mars



L'accueil des classes des 2 écoles de la commune en mars et avril 2022



Avec les assistantes maternelles et le Relais petite enfance
jeudi 31 mars



Association Sport Détente Senillé Saint-Sauveur

Nous proposons régulièrement des randonnées accompagnées en VTT sur la commune et les environs et nous participons aux randonnées organisées par d'autres associations. Nous avons une page Facebook où vous pouvez retrouver des photos et des compte rendus, ainsi que des propositions de sorties.

<https://www.facebook.com/sportdetentesenille>

Après deux années de diète voilà le retour de la randonnée VTT et marche des 7 Bosses au départ de Senillé. Réservez votre dimanche 28 août pour découvrir les chemins de la commune et au-delà pour le VTT. Nous proposerons 3 circuits marche de 8, 12 et 18km pour les plus courageux. Pour le VTT, des parcours allant de 15 km à 60 km, de la sortie familiale ou débutants jusqu'aux vététistes plus expérimentés, mais toujours dans un esprit convivial, en famille, entre amis, et l'occasion de faire des rencontres. Une page Internet est spécialement dédiée à la randonnée des 7 bosses.

<http://neau.francis.free.fr/7bosses.html>

N'hésitez pas à nous rejoindre pour partager vos envies et sorties, à vélo, VTT, marche, trail etc. Notre adhésion est symbolique à 1€. Ou venez simplement nous donner un coup de main dans l'organisation de notre randonnée le 28 août prochain. Francis Neau 07 81 71 43 60.

Randonnée VTT et marche des 7 bosses

COMMUNE DE **Senillé Saint-Sauveur**
86 entre Tours et Poitiers

**380 VTT
180
marcheurs
en 2019**

Dimanche 28 août 2022



Accueil au stade de Senillé à partir de 8h00
Inscriptions VTT licenciés et marcheurs 4€
VTT non licencié 5€ - gratuit -12ans
Départ libre - Gobelet conquis 1€



Distances :

- Circuits VTT de 15 à 60 km avec de nouvelles portions :
- Pour la famille, entre amis, débutants, sportifs et experts
- Circuits Marche de 8, 12, 18 km

Renseignements
Alain DRUET
0608049181 - ad86100@gmail.com
<https://www.facebook.com/sportdetentesenille/>
<http://neau.francis.free.fr/7bosses.html>

Port du casque obligatoire



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Club SOJA : les bienfaits du sport !



Toutes les personnes qui souhaitent pratiquer une heure de gym à la salle des associations à Saint-Sauveur sont invitées à se présenter dès à présent le mercredi soir à 18h30 pour essayer en salle... ou dehors, selon la météo.

Alors à vos baskets et tenue légère pour une remise en forme et s'évader durant une heure avec Claudie !

À bientôt !

Anciens Combattants

Les Anciens Combattants de Senillé ont commémoré, dimanche 24 avril 2022, la journée du souvenir des victimes et des héros de la déportation par un rassemblement devant le monument aux morts avec un dépôt de gerbe. Le 8 mai, fête de l'armistice 1945, la commémoration s'est déroulée conjointement dans nos deux cimetières avec un public nombreux. Merci !



Commémoration à Senillé



Commémoration à St-Sauveur

Nouveautés dans le financement de la vie associative communale

Pour se mettre en conformité avec les règles de financement des associations, le conseil municipal du 31 mars 2022 a voté une délibération qui régit les nouvelles modalités d'attribution d'une subvention à une association communale. Dorénavant, les associations doivent déposer en mairie une demande de financement en relation avec une ou plusieurs manifestations. La Commission Finances se réunira 2 fois par an, en avril et en octobre, pour examiner les dossiers présentés et attribuer les subventions.

École maternelle

A l'école maternelle « les Petits Noisetiers » nos petits élèves goûtent au plaisir de partager de nouveau l'espace et les structures de la cour de récréation après ces mois difficiles liés à la crise sanitaire.

Lundi 14 mars, nous avons assisté à notre seconde séance de cinéma. Il s'agissait d'un programme de trois courts métrages intitulé « Grandir, c'est chouette ! » La Chouette du cinéma nous a présenté trois histoires autour de la thématique de l'enfance et de ses préoccupations.

Nous remercions nos partenaires qui nous permettent de réaliser ce projet : l'APE « 1,2,3, Soleil » et la municipalité.

Jeudi 24 mars, l'école s'est invitée à « La grande Lessive », une exposition artistique éphémère mondiale. Le thème, cette année, était « Ombres portées ». Ce projet a été mené conjointement par les classes et les accueils périscolaires de l'école. Les œuvres ont été exposées pendant 2 jours, devant la mairie annexe et la bibliothèque de Senillé. Nous remercions la municipalité et ses agents pour leur aide à la mise en place technique de l'exposition.

Jeudi 31 mars, notre école a reçu Elena del Vento, graphiste, autrice et illustratrice d'albums pour enfants. L'un de ces ouvrages intitulé « L'Orage » est un album très riche graphiquement qui cherche à faire ressentir au lecteur, les bruits, les rythmes et les intensités de l'orage : la pluie, la foudre, le vent... L'artiste nous a proposé des moments de relaxation, des moments d'écoute de traces sonores et de différents objets musicaux, suivis par des traductions graphiques créées par les enfants eux-mêmes.

C'était formidable !

Vendredi 1^{er} avril, c'était la fête à l'école pour le Carnaval de la maternelle et ce n'était pas un poisson d'avril ! Nous avons retrouvé la joie de nous costumer et de déambuler tous ensemble dans les rues de Senillé sous une pluie de confettis en suivant le tracteur-sono conduit par Aurélien, sous les yeux des parents, des papys et des mamies qui ont pu être présents. Un goûter de crêpes préparé par l'APE et le personnel périscolaire nous a été offert et nous avons conclu cette formidable journée par une boom dans la salle de motricité. Nous vous remercions tous pour ce moment de bonheur partagé avec les enfants et toute l'équipe de l'école maternelle !

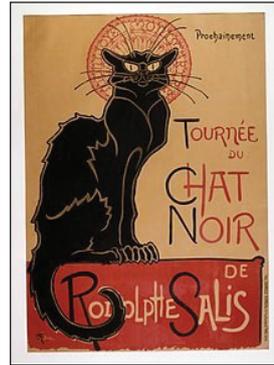
Lundi 4 avril, les deux classes de l'école étaient de sortie pour visiter l'élevage de moutons de M. Marhadour, le papa de Judith en PS. Nous le remercions pour la qualité de son accueil et le temps précieux qu'il nous a consacré. M. Marhadour a pris le temps de nous expliquer son métier et la vie des brebis et des agneaux sur son exploitation. Les enfants ont également pu caresser les agneaux.



École élémentaire

Le « Cabaret du Chat noir" par la classe des CP

« Le jeudi 17 mars, nous sommes allés à Châtellerault, le matin nous avons été au Grand Atelier, (musée d'Art et d'Industrie) pour visiter l'exposition sur le Cabaret du Chat Noir et sur son créateur Rodolphe Salis. On a appris ce qu'était un cabaret, on a regardé comment marchait un théâtre d'ombres, on a aussi vu des objets de cette époque. Béatrice, notre guide au musée, nous a lu une histoire : "La Chasse au ça" qui se passe à Paris dans le quartier de Montmartre à cette époque. Puis avec Elise on a inventé notre propre nom de cabaret et créé notre propre affiche : Le Piranha gourmand, Le Crabe peureux, L'Escargot rapide... C'était trop bien. De retour en classe la maîtresse nous a montré un livre pop-up sur Paris, c'est Régina qui nous l'a prêté et on a pu trouver des idées de dessins pour La Grande Lessive. »



CP et CM2 :
Rodolphe Salis et l'affiche du cabaret du Chat Noir

Le Carnaval par la classe des CE1/CE2

« Le mardi 29 mars, nous avons fêté le carnaval à l'école de Saint-Sauveur. Nous avons tous, enfants, maîtresses, personnel de l'école et même certains parents, défilé déguisés au son de notre "Musique Tracteur" tout en lançant des confettis. Suite à notre déambulation dans la commune nous sommes revenus à l'école et là nous avons mangé des crêpes et bu le chocolat chaud de Roselyne. Enfin la maîtresse nous a distribué un sachet de bonbons ! »



Carnaval CE1/CE2

Visite du musée de l'auto par la classe de CE2-CM1

« Le jeudi 10 mars 2022, nous avons visité le musée de Châtellerault. Musée construit dans les années 1886-1887, où nous y trouvons des premiers vélos, des armes et des voitures de courses ou de luxe de l'époque, ainsi que la reconstitution d'un ancien garage. Avant d'être un musée, le bâtiment était une manufacture d'armes. »

Le "Cabaret du Chat Noir" par les CM2 de Saint-Sauveur

« Le jeudi 10 mars, nous sommes allés sur le site de la Manufacture d'armes à Châtellerault pour visiter « Le Cabaret du Chat Noir ».

Le Cabaret du Chat Noir était un restaurant où l'on pouvait voir des spectacles d'ombres en mangeant des plats comme de la soupe à l'oignon, de la quiche lorraine, etc.

Il lui a été donné le nom de « Chat Noir » car pendant les travaux son créateur a vu passer un chat noir sur le trottoir.

Pour créer un spectacle, les artistes mettaient des formes découpées dans du zinc derrière une toile tendue éclairée et d'autres faisaient les dialogues. Pour créer les décors, il y avait différentes plaques de verre teintées de plusieurs couleurs. On pouvait les manier grâce à des cordes qui les faisaient monter et descendre. On pouvait aussi mélanger les couleurs.

On a découvert « La Lanterne magique », elle permettait de mettre les plaquettes découpées avec les ombres et de les projeter dans n'importe quelle salle. Elle a permis au « Chat Noir » de partir en tournée. Il y avait également une cuillère et un verre à absinthe. Nous avons vu la tenue des serveurs qui ressemblait à celle des académiciens pour se moquer d'eux.

Pour comprendre le principe, on a nous aussi fait un petit spectacle avec des ombres.

Cette sortie nous a beaucoup plu et on vous la recommande !"



Musée de l'Auto CE2/CM1

2022 : Les activités prévues par nos associations

Après un nouvel hiver et un début de printemps marqués par de nouvelles annulations les activités 2022 s'annoncent pour reprendre leur rythme de croisière. De nombreuses manifestations sont prévues et organisées par nos associations :

Dimanche 1 ^{er} mai	Marche de printemps à St-Sauveur
Dimanche 5 juin	Vide hangar, avec Jeux Inter-villages à la Salle du Berry et sortie Solex
Samedi 18 juin	Concours de boules sur le terrain (à côté du city-stade de St-Sauveur).
Dimanche 19 juin	Randonnée pédestre à Senillé
Mardi 21 juin	Fête de la musique sur la place de Vaudreching
Vendredi 24 juin	Le dîner gourmand. Animation musicale assurée par le groupe Blues Rock « Back On The Road », Place de la Foucaudière
Vendredi 1 ^{er} juillet	Fête de l'Association des Parents d'Élèves (APE)
Mercredi 13 juillet	Moules-frites, suivi d'un feu d'artifice à la Salle du Berry,
Mercredi 20 juillet	De cours en jardins, Graines Valdières (CAGC)
Samedi 30 juillet	« Samedi soir à la Ferme » escargots du Poitou
Vendredi 5 août :	Balade au coucher du Soleil (CAGC)
Dimanche 28 août	Randonnée des 7 Bosses
Dimanche 4 septembre	Vide-greniers et moules-frites au stade de St-Sauveur,
Samedi 10 septembre	Course cycliste à St-Sauveur
Vendredi 16 septembre	Randonnée nocturne
Vendredi 14 octobre	Loto à la salle du Berry
Samedi 15 octobre	Repas et bal des producteurs, salle du Berry
Dimanche 23 octobre	Concert de la chorale « La Clé des Chants », salle du Berry
Lundi 31 octobre	Soirée d'alloween
Vendredi 11 novembre	Commémoration de l'armistice 1918
Samedi 19 et dimanche 20 novembre	Exposition « Arts en Senillé St-Sauveur », salle du Berry
Dimanche 27 novembre	Marche d'hiver, salle de l'Étoile
Dimanche 4 décembre	Marché de Noël à St-Sauveur et loto, salle du Berry
A partir du lundi 5 décembre	Distribution de sapins de Noël
Samedi 31 décembre	« Réveillon de la Saint Sylvestre » à la salle du Berry

Retrouvez toutes les coordonnées des associations sur le site internet de la commune : <https://www.senille-st-sauveur.fr/fr/vie-culturelle/associations.html>



Et chaque dernier vendredi du mois le marché fermier vous accueille avec ses producteurs et la buvette du Comité d'animation.

Appel aux bonnes volontés !

Les associations de la commune de Senillé St-Sauveur seront heureuses d'accueillir les bénévoles qui souhaitent participer à la vie associative de notre commune.



Citykomi : de plus en plus utilisé !

Mis en fonction en novembre 2020, l'application Citykomi, directement accessible depuis votre téléphone portable, rencontre un vrai succès. Plébiscitée par ses utilisateurs, cette source d'information communale est aujourd'hui diffusée auprès de 480 utilisateurs qui ont reçus plus de 370 messages d'informations (avril 2022). Elle complète efficacement notre site Internet. Simple d'accès, rapide et concis (nous sommes limités à 300 caractères par message !) cette application crée du lien entre tous les administrés et permet à chacun d'être informé en temps réel !

Retrouvez toutes les actualités sur l'application Citykomi

Le Chaudet n°16 - Juin 2022
 Directeur de la publication : Gérard PÉROCHON
 Réalisation, Conception :
 Commission Communication Senillé St-Sauveur
 Impression : Mégatop Naintré.
 Dépôt légal : juin 2022.
 Tirage : 1000 exemplaires
 Tous droits de reproduction réservés sauf autorisation
mairie@senille-st-sauveur.fr / www.senille-st-sauveur.fr